

<b>Projet 16 : Achèvement de la surveillance et de l'évaluation environnementales, de l'inventaire des substances chimiques et des activités liées au mercure au Mexique</b>	<b>Années de mise en œuvre :</b> 2013 et 2014
<b>Budget prévu pour deux ans :</b> <b>110 000 \$</b> <b>1<sup>re</sup> année : 90 000 \$CAN</b> <b>2<sup>e</sup> année : 20 000 \$CAN</b>	
<b>Priorité et objectif stratégiques :</b> Ce projet donne suite à la première priorité du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, intitulée <i>Des collectivités et des écosystèmes en santé.</i>	
<b>Sommaire du projet :</b> <p>Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont décidé d'entreprendre le projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) afin d'améliorer cette gestion en Amérique du Nord. Ils ont aussi convenu d'accorder la priorité à la gestion de substances qui suscitent un intérêt commun parce qu'elles sont persistantes, biocumulatives et toxiques, tout en donnant lieu à une collaboration à plus grande échelle pour gérer rationnellement les produits chimiques dans les trois pays. Une partie des travaux effectués dans le cadre du projet de GRPC a consisté à apporter un soutien au Mexique afin de renforcer ses capacités et de disposer ainsi des mêmes informations sur des questions particulières, notamment le mercure, les inventaires de substances chimiques et la surveillance environnementale, afin de pouvoir appliquer des stratégies de gestion rationnelle à l'égard des substances chimiques qui suscitent un intérêt commun en Amérique du Nord.</p> <p>Certaines des activités liées à la GRPC ont donné des résultats fructueux au Mexique grâce à la collaboration des trois pays. Toutefois, afin d'atteindre tous les objectifs établis, il faudrait entreprendre certaines activités qui compléteraient les travaux précédents, afin de définir des politiques bien précises pour le Mexique.</p> <p>Avec le soutien que la CCE a apporté au Mexique dans le cadre du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales, ce pays a instauré le <i>Programa Nacional de Monitoreo y Evaluación Ambiental</i> (Proname, Programme de surveillance et d'évaluation environnementales) qui a permis d'exécuter de nombreuses activités de renforcement des capacités au Mexique en vue d'obtenir des résultats fiables et comparables à ceux obtenus au Canada et aux États-Unis. En 2012, le PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales a donné lieu à une analyse qualitative, mais elle n'a pas pris en compte les résultats d'une analyse quantitative réalisée précédemment. Une telle analyse quantitative éclairera les décideurs du Mexique en les informant du degré d'efficacité de la surveillance de manière qu'ils sachent à quel point augmenter les efforts en vue de réduire les risques que présente la pollution.</p> <p>Également avec le soutien de la CCE, et par l'intermédiaire de l'équipe chargée de l'inventaire de substances chimiques, le Mexique a établi son premier inventaire et celui-ci a permis d'identifier 5 852 de ces substances, qu'elles soient importées ou produites dans ce pays. Ces travaux ont aussi permis d'établir l'identité chimique et les propriétés toxicologiques de chacune d'elles, de même que la quantité de celles qui sont importées et produites au Mexique. Cet inventaire ne repose pas sur une seule et unique autorité législative; toutefois, en 2008, la CCE a financé une étude portant sur les politiques juridiques qui permettraient d'institutionnaliser l'inventaire des substances chimiques au Mexique. Le <i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) a envisagé une réforme juridique visant à améliorer la gestion des risques associés aux substances chimiques; la principale activité consiste à créer un registre mexicain des substances chimiques qui tiendrait compte des substances établies par la</p>	

CCE. Ce registre et les autres réformes de nature juridique visant la gestion des risques associés aux substances chimiques au Mexique vont stimuler les efforts axés sur la réduction de ces risques au Mexique.

Depuis 1998, grâce au Groupe d'étude sur le mercure, la CCE a appuyé de nombreux travaux entrepris au Mexique en lien avec divers enjeux liés au mercure. On a mené des études, publié des documents, organisé des ateliers et des cours de formation et fait des échanges de personnel, qui touchaient notamment la réduction des approvisionnements et des échanges et la présence de mercure dans les produits et les procédés, et visent : les hôpitaux mexicains; les mécanismes de suivi des importations et des exportations de mercure en vue de son utilisation et de son élimination; la gestion des déchets; les émissions de mercure dans l'air et son rejet dans l'eau et les sols; les activités de surveillance environnementale et de biosurveillance humaine. De la même façon que pour les autres enjeux, il faut entreprendre certains travaux afin de définir les politiques qui permettront de mettre en œuvre les futures activités liées au mercure au Mexique.

L'achèvement des activités entreprises dans le cadre de la GRPC est pertinent pour l'Amérique du Nord, car il servira à produire des documents et à obtenir des réalisations que le Conseil pourra communiquer au public et qui permettront de faire valoir le bien-fondé des efforts que déploient les trois pays pour renforcer les capacités et élaborer des outils en vue de gérer les risques que présentent les substances chimiques qui suscitent un intérêt commun.

Structure de gouvernance (proposée)

Le Groupe de travail sur la GRPC administrera ce projet en collaboration avec les responsables de l'autre projet relatifs à la GRPC et des représentants des trois pays (Canada, Mexique et États-Unis). Les représentants des employés affectés à la GRPC dans chaque pays participeront à la gouvernance, assistés de spécialistes, au besoin.

### Résultats à court terme (à mi-parcours)

**Tâche 1 :** Rapport sur l'achèvement du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales comprenant une analyse des activités de surveillance au Mexique.

**Tâche 2 :** Analyse stratégique et économique du cadre juridique possible pour la gestion des substances chimiques au Mexique (basée sur les travaux précédents de la CCE relatif à l'examen de politiques potentielles).

**Tâche 3 :** Rapport d'analyse sur les activités précédentes liées au mercure entreprises au Mexique.

### Résultats à long terme (à la fin du projet)

**Tâche 1 :** Document final qui doit aider les décideurs mexicains à définir les politiques leur permettant de poursuivre à l'échelle nationale les travaux de surveillance et d'évaluation environnementales (SEE) à l'échelle nationale. Les réalisations obtenues grâce au PARNA relatif à la SEE ont été résumées et mises à la disposition du public afin de lui faire connaître les travaux dirigés par le Groupe de travail sur la GRPC.

**Tâche 2 :** Document final qui doit aider les décideurs mexicains à définir les politiques permettant d'établir un cadre légal de gestion des substances chimiques au Mexique. Le public a été consulté et connaît les changements qui pourraient être apportés à la législation mexicaine, ainsi que leurs impacts.

**Tâche 3 :** Document final qui doit informer les décideurs mexicains à propos de possibles règlements, politiques ou activités portant

sur la gestion du mercure.

**Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet) :**

Le projet fera état des réalisations obtenues dans le cadre des travaux passés relatifs à la GRPC (mercure, inventaires des substances chimiques et surveillance environnementale), afin de mieux informer le public et de faire valoir le bien-fondé des efforts que déploient les trois pays pour favoriser la gestion rationnelle des substances chimiques.

On prévoit que le projet contribuera à établir une politique nationale visant les substances chimiques et à renforcer la capacité nationale de gestion des risques associés à la production, à l'utilisation et au commerce de substances chimiques. Cela stimulera les efforts de réduction des risques associés aux substances chimiques en Amérique du Nord.

**Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :**

- 1) Diffuser les réalisations obtenues en Amérique du Nord, de 1999 à 2012, grâce aux travaux menés dans le cadre du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales (SEE).
- 2) Appuyer d'autres activités d'analyse et de sensibilisation à propos de la réforme potentielle du cadre juridique régissant les substances chimiques au Mexique.
- 3) Proposer des politiques basées sur les activités relatives au mercure entreprises au Mexique.

**Tâche 1. Diffuser les réalisations obtenues en Amérique du Nord, de 1999 à 2012, grâce aux travaux menés dans le cadre du PARNA relatif à la SEE.**

Sous-tâches	Réalizations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
<p><b>1.1 Achèvement des activités entreprises dans le cadre du PARNA relatif à la SEE.</b></p> <p>Le rapport sur l'achèvement de ces activités se fondera sur des</p>	<p>1.1.1 Rapport sur l'achèvement des activités de surveillance menées dans le cadre du PARNA.</p>	<p>Le présent projet servira à mettre officiellement un terme aux activités de surveillance et d'évaluation entreprises dans le cadre du PARNA, et il donnera</p>	<p>1<sup>re</sup> année.</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 25 000 \$</p>

documents découlant des travaux menés dans le cadre du PARNA, dont une analyse quantitative des données recueillies entre 1999 et 2012. Cette analyse devra faire état des résultats ainsi que des lacunes dans les données, tout autant que de l'évaluation de la qualité de ces données, basée sur l'application de différentes méthodes.		lieu à une analyse quantitative des données recueillies dans le cadre du Proname tout en relevant les activités qu'il aurait fallu réaliser.		
<b>1.2 Outils de communication des réalisations obtenues dans le cadre du PARNA relatif à la SEE au Mexique.</b>	1.2.1 Traduction du rapport de clôture du PARNA relatif à la SEE au Mexique. 1.2.2 Réunion en personne.	Les outils de communication peuvent servir à diffuser des informations aux différents intervenants et au grand public.	2 <sup>e</sup> année.	2 <sup>e</sup> année : 15 000 \$ pour la réunion des membres du GT sur la GRPC 5 000 \$ pour la traduction
<b>Tâche 2. Appuyer d'autres activités d'analyse et de sensibilisation à propos de la réforme potentielle du cadre juridique régissant les substances chimiques au Mexique.</b>				
<b>Sous-tâches</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Budget en \$CAN (activités)</b>
<b>2.1 Analyse des impacts d'une possible réforme juridique du cadre mexicain de gestion des substances chimiques.</b>	2.1.1 Analyse des impacts stratégiques et économiques d'une possible réforme de la législation applicable aux substances chimiques.	Les résultats de ces travaux contribueront à établir une stratégie visant à contrôler les risques associés aux substances chimiques	1 <sup>re</sup> année	1 <sup>re</sup> année : 20 000 \$

<p>Analyse des politiques possibles et des impacts économiques d'une possible réforme juridique du cadre mexicain de gestion des substances chimiques (dans le sillage des travaux précédents de la CCE relatifs à ces politiques). Il faut notamment tenir compte des impacts sur les fabricants, importateurs, distributeurs et utilisateurs, ainsi que sur les ministères responsables d'autres enjeux liés à la gestion des risques associés aux substances chimiques.</p>		<p>au Mexique, et à stimuler les efforts de réduction de ces risques en Amérique du Nord.</p>		
<p><b>2.2 Consultation publique et document final sur les politiques possibles visant la réforme juridique du cadre de gestion des substances chimiques.</b></p> <p>Organisation d'ateliers de consultation publique au Mexique avec les responsables sectoriels, afin d'améliorer et de compléter les options envisagées.</p> <p>Préparation d'un document final à l'intention des</p>	<p>2.2.1 Document final à l'intention des décideurs mexicains, consacré aux politiques possibles visant la réforme juridique du cadre de gestion des substances chimiques.</p>	<p>Les résultats de ces travaux contribueront à établir une stratégie visant à contrôler les risques associés aux substances chimiques au Mexique, et à stimuler les efforts de réduction de ces risques en Amérique du Nord.</p>	<p>1<sup>re</sup> année</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 15 000 \$</p>

décideurs mexicains, consacré aux politiques possibles visant la réforme juridique du cadre de gestion des substances chimiques.				
<b>Tâche 3. Élaborer des règlements ou des politiques applicables aux activités de gestion du mercure à l'intention des décideurs mexicains.</b>				
<b>Sous-tâche</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Manières dont la sous-tâche et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental</b>	<b>Échéancier</b>	<b>Budget en \$CAN (activités)</b>
<p><b>3.1 Examen des documents existants consacrés au mercure désignation de règlements ou de politiques à l'intention des décideurs mexicains.</b></p> <p>Examen des documents relatifs aux projets, études, ateliers, et des rapports sur l'échange de personnel et le renforcement des capacités produits au Mexique depuis 1998 avec le soutien de la CCE.</p> <p>Proposition de règlements ou de politiques à mettre en œuvre au Mexique au terme de l'analyse des</p>	<p>3.1.1 Documents destinés aux décideurs mexicains consacrés aux possibles règlements ou politiques visant la gestion du mercure au Mexique, basés sur les travaux passés relatifs à la GRPC et sur d'autres travaux.</p>	<p>L'élaboration de politiques et de règlements potentiels permettra de définir de nouvelles mesures à prendre à l'avenir au Mexique relativement au mercure.</p>	<p>1<sup>re</sup> année</p>	<p>1<sup>re</sup> année : 20 000 \$</p>

activités précédentes.				
<p><b>3.2 Frais généraux et opérations</b></p> <p>Traduction d'un document destiné aux décideurs mexicains consacré aux possibles règlements ou politiques visant la gestion du mercure au Mexique, et révisions finales.</p> <p>Révisions finales et traduction du rapport sur les déchets contenant du mercure, produit dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012.</p>	S.O.	S.O.		1 <sup>re</sup> année : 10 000 \$

**Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).**

*Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.*

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Ce projet donne suite à la première priorité du Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015, intitulée *Des collectivités et des écosystèmes en santé*, et plus particulièrement l'une des trois activités prévues dans le cadre de cette priorité, à savoir : « Appliquer des stratégies de réduction des risques d'exposition des Nord-Américains et de leur milieu de vie aux substances chimiques qui suscitent un intérêt commun ». Le projet prévoit des travaux tels que l'élaboration d'outils et de techniques permettant de gérer les risques que présentent ces substances, et

la fourniture d'information destinée à éclairer l'élaboration de stratégies de réduction des risques.

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

L'achèvement des travaux de surveillance et d'évaluation environnementales (SEE), l'inventaire des substances chimiques et les activités liées au mercure entreprises au Mexique constituent des options stratégiques importantes destinées à conclure les travaux passés relatifs à la GRPC. En ce qui concerne l'inventaire des substances chimiques au Mexique, son achèvement représente un premier pas en vue d'améliorer le cadre réglementaire mexicain pour pouvoir gérer les substances chimiques et diminuer les risques qu'elles présentent. En outre, l'établissement d'inventaires compatibles et l'amélioration de la transparence des données sur les substances chimiques dans les trois pays s'avèrent essentiels pour mieux connaître les sources de ces substances en Amérique du Nord. Le fait de disposer d'inventaires compatibles donnera la possibilité de coordonner et d'améliorer l'efficacité de l'évaluation des risques et de la gestion des substances chimiques en se fondant sur une méthode cohérente pour les identifier et en exercer le suivi.

Le rapport sur l'achèvement du PARNA relatif à la SEE énumérera les réalisations et les résultats qui aideront à l'avenir les décideurs à établir des plans de surveillance et à entreprendre des activités de réduction des risques dans les collectivités à l'étude.

Les politiques et les activités futures qui viseront à réduire les rejets de mercure au Mexique permettront d'intensifier la réduction des concentrations de mercure en Amérique du Nord.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

Le présent projet générera les résultats concrets suivants :

- 1) Document final destiné aux décideurs mexicains décrivant les politiques qui visent la poursuite des travaux consacrés à la SEE à l'échelle nationale.
- 2) Document final destiné aux décideurs mexicains décrivant les politiques qui visent le cadre juridique de gestion des substances chimiques.
- 3) Document final destiné aux décideurs mexicains décrivant les politiques, activités et règlements potentiels qu'on pourrait consacrer à la gestion des substances chimiques.

L'évaluation du rendement tiendra compte des éléments suivants :

- L'évaluation du nombre de campagnes de surveillance et la détermination du nombre total de ces campagnes entre 1999 et 2012.
- Un rapport sur l'achèvement du PARNA relatif à la SEE dont la précision permettra d'éclairer les décideurs.
- Le pourcentage de progression du cadre réglementaire rajusté en vue de la mise en place du registre national des substances chimiques.

- Le nombre de politiques ou de règlements qu'on pourrait mettre en œuvre au Mexique.
- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet, compte tenu des éléments suivants :*
  - *La valeur ajoutée que procure le fait de mettre ce projet en œuvre dans le cadre du programme concerté de la CCE.*
  - *Les documents découlant du projet auront l'utilité de pouvoir être communiqués au public et d'être une preuve de transparence, tout en permettant aux trois pays de mettre un terme à leurs efforts de renforcement des capacités et de réduction des risques que présentent les substances chimiques qui suscitent un intérêt commun.*

La collaboration nord-américaine en matière de gestion des produits chimiques toxiques demeure une initiative clé des Parties. La CCE constitue une tribune unique dans le cadre de laquelle les Parties peuvent collectivement cibler et mettre en œuvre des activités mutuellement bénéfiques relativement à leur rôle d'organismes de réglementation pour réduire les risques associés aux substances chimiques. De plus, les travaux relatifs aux substances chimiques menés par l'intermédiaire de la CCE sont un modèle de coopération régionale, mentionné dans des tribunes internationales comme celle à laquelle donne lieu l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC). La CCE fournit un mécanisme de collecte et de diffusion d'informations importantes pour les Parties concernant les activités nationales et internationales de gestion des substances chimiques, et elle constitue une tribune qui permet aux Parties d'entreprendre des projets qui donnent suite à des objectifs et à des engagements plus globaux. Par exemple, la CCE est l'organisme responsable de la mise en œuvre de l'ASGIPC en Amérique du Nord. Pour les Parties, ces rôles qu'assume la CCE ont un caractère unique sur le continent et ne peuvent être assumés par aucun autre organisme, qu'il soit public, privé ou social.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

L'échéancier du projet proposera des dates précises pour les activités projetées et prévoit l'obtention de résultats concrets. Ces résultats constitueront un fondement pour les travaux que le Mexique entreprendra ultérieurement en vue de mieux gérer les substances chimiques.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
  - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Ce projet est en relation avec les initiatives suivantes de la CCE :

- Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits en Amérique du Nord
- Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord

- Représentation cartographique des questions environnementales en Amérique du Nord
- Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Le projet cadre également avec l'orientation générale de la CCE relativement à la participation des intervenants aux divers aspects de ses travaux.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les décideurs et les organismes de réglementation, principalement ceux du Mexique, constituent le principal public cible de l'information recueillie et élaborée dans le cadre du projet.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Sans objet

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*
- Les organismes fédéraux des trois pays et leurs chercheurs spécialisés dans les domaines de la santé, de l'environnement, des ressources naturelles, de l'agriculture et des douanes et accise.
- Des représentants du secteur privé, dont diverses associations de fabrication, de transformation, de transport et d'importation de produits chimiques et les sociétés qui en sont membres.
- Organisations non gouvernementales, notamment celles de l'environnement et de la santé qui s'intéressent à la sécurité chimique.
- Les universitaires qui réalisent des activités de surveillance en matière d'environnement et de santé et peuvent échanger des données sur les substances chimiques qui font l'objet de cette surveillance en Amérique du Nord.

**Intervenants non gouvernementaux éventuels :**

- Les associations industrielles.
- Les universités et les centres de recherche.
- Les organisations non gouvernementales.